

Questionnaire sur la retraite (partielle)

(à remettre au plus tard jusqu'à 1 mois avant le départ à la retraite)

(Le formulaire peut aussi être téléchargé sur notre site www.pkshp.ch et rempli à l'écran.)

Personne assurée

Nom: Date de naissance:
Prénom: N° AVS:
N° de membre: Employeur:
État civil:

Retraite intégrale le:

Retraite partielle le: Pourcentage de la retraite partielle:

Cocher uniquement en cas de retraite anticipée: Capacité intégrale de travail: Oui Non

La personne assurée souhaite percevoir de la SHP la prestation de vieillesse lui revenant sous forme de:

Perception de l'avoir existant comme suit:

100 % rente de vieillesse
.....
ou

100 % versement en capital *)
.....
ou

perception partielle, soit:
- part en capital *) de CHF (le reste sous forme de rentes mens/ann.)
ou

- perception d'une rente **annuelle** de CHF (le reste sous forme de capital *)
.....

*) Nota bene:

- D'éventuels versements effectués au courant des 3 dernières années n'ouvrant aucun droit au capital sont convertis en rente de vieillesse.
- Les versements en capital sont d'abord prélevés sur le compte de rachat de retraite anticipée, puis sur le compte de rachat normal (moins les montants auxquels s'applique le délai de blocage dans les deux cas); les versements excédant les sommes correspondantes sont prélevés sur l'avoir de vieillesse disponible.

Options

Le règlement sur la prévoyance, art. 32, alinéa 6, et art. 25, permet d'augmenter la rente de conjoint expectative au moment de la retraite et d'obtenir le versement d'une rente transitoire (qui remplace la rente AVS). Ces deux options entraînent une réduction de la rente de vieillesse viagère.

Veuillez contacter le service compétent de la SHP si vous souhaitez un calcul à cet égard.

Questionnaire sur la retraite (partielle), page 2

Remarques complémentaires concernant les options

(par exemple compte complémentaire pour retrait partiel sous forme de capital, informations sur une rente pont souhaitée et son financement, informations sur l'augmentation de la rente expectative de veuf/veuve ou autre):

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires en cas de droit à des rentes d'enfant

(à remplir uniquement en cas de prélèvement de rentes)

Enfants de moins de 25 ans: Oui Non

Si oui, merci d'envoyer les documents suivants pour l'examen du droit à une rente pour enfant selon règlement de prévoyance: copie du livret de famille, de l'acte de naissance ou d'autres attestations officielles relatives aux enfants, ainsi que les copies des contrats d'apprentissage ou les attestations de formation (dès l'âge de 18 ans).

Informations complémentaires en cas d'imposition à la source:

Je vis en Suisse et mes revenus sont imposés à la source Oui Non

(s'applique aux autorisations de courte durée "Livret L" et les autorisations de séjour "Livret B", mais pas pour les citoyens suisses ou pour les étrangers titulaires d'un titre de séjour permanent "Livret C")

Avant de prendre ma retraite, j'étais sous contrat de travail public Oui Non

(veuillez joindre la confirmation de l'employeur)

Je quitterai définitivement la Suisse quand je prendrai ma retraite et émigrerai Oui Non

(veuillez joindre ou soumettre une confirmation de désinscription de votre commune de résidence)

Date d'émigration:

.....

Ma nouvelle adresse:

.....

.....

.....

.....

Questionnaire sur la retraite (partielle), page 3

Adresse de paiement:

Titulaire du compte:

.....

IBAN:

.....

Nom / Adresse de la banque / poste:

(pour comptes étrangers veuillez indiquer le BIC/SWIFT)

.....

Lieu / Date:

.....

Signature de la personne assurée:

.....

Lieu / Date:

.....

Signature du conjoint / partenaire enregistré:

.....

En cas de versement partiel ou à 100 % sous forme de capital:

- La personne assurée **n'est pas** mariée:
Veuillez joindre une confirmation actuelle officielle de l'état civil.
- La personne assurée est mariée:
La signature du conjoint / partenaire enregistré doit être **officialisée / authentifiée par un notaire ou une banque Suisse**

Veuillez envoyer le présent document dûment rempli et signé **jusqu'à 1 mois au plus tard** avant le départ à la retraite à:
Pensionskasse SHP, Case postale, 8953 Dietikon 1